



ANNEXE SECTORIELLE

DIFFUSEUR D'HUILES ESSENTIELLES PAR BRUMISATION

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la Propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique, ou d'informations de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie. Le Logo, le nom ainsi que le référentiel font l'objet d'un dépôt de marque à l'Institut National de la Propriété Industrielle : n°4380472 / 4380317.

ETHIKIS AD CIVIS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ET PARTICIPATIVE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE - 828 520 874 00029 - RCS DE TOULOUSE

SIÈGE SOCIAL : 17 RUE GRAMAT 31000 TOULOUSE

PRO@ETHIKIS.COM - 09 72 17 05 61

Périmètre produit	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuseur d'huiles essentielles par brumisation
Hors périmètre produit	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuseur par nébulisation, diffuseur par ventilation, diffuseur par évaporation
Précisions importantes	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du transducteur céramique à ultrasons • Qualité de l'alimentation • Qualité des composants électroniques (alimentation, carte de puissance, carte de commande) • Qualité des matériaux du réservoir (résistance aux huiles essentielles) • Qualité de l'étanchéité du réservoir • Protection contre la surchauffe des différents éléments électriques ou électroniques (aération, espacement, dissipateur de chaleur)

I. Catégories de pièces et pannes

Pièces fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble réservoir : Couvercle de réservoir, réservoir d'eau, joint d'étanchéité • Ensemble électrique/électronique : Carte électronique (carte principale, carte de commande, carte d'affichage, carte d'alimentation), prise d'alimentation, adaptateur secteur, nappes de connexion (tableau de commande, transducteur céramique, fonctions accessoires) • Ensemble embase : base, pieds, bouton marche/arrêt, bouton fonction annexe, sortie de ventilation, led • Ensemble diffusion : transducteur céramique à ultrasons, support de transducteur, ventilateur, support de ventilateur
Pièces prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble diffusion : transducteur céramique à ultrasons • Ensemble électrique/électronique : carte électronique
Pièces consommables	<ul style="list-style-type: none"> • Non identifiée
Accessoires	<ul style="list-style-type: none"> • Télécommande
Pièces d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'eau, surface exposé du transducteur céramique
Pièces vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'eau, couvercle de réservoir
Éléments de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Non identifiée
Type de pannes	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut de brumisation (transducteur céramique à ultrasons, ventilateur / carte électronique) • Défaut du panneau de commande (on/off, programmeur, afficheur) • Défaut d'étanchéité (réservoir) • Défaut fonction annexe (led dysfonctionnelle...)

II. Échelles d'accessibilité

L'échelle comporte 3 niveaux :

A	≤ 3 étapes ≤ 10 min tout utilisateur outils grand public
B	≤ 10 étapes ≤ 30 min utilisateur expérimenté ou réparateur outils grand public, outils public expérimenté
C	≤ 20 étapes ≤ 60 min utilisateur expérimenté ou réparateur outils grand public, outils public expérimenté, outils professionnels
<p>Étape : Opération permettant d'aboutir à la dépose d'une pièce, de fixation(s) ou à un changement d'outil.</p> <p>Outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand public = Outils communs, à usage général, disponibles à tout public en distribution classique. (cf : liste outils norme PR EN 45554) • Public expérimenté = Outils nécessitant des compétences pour leur utilisation et dont le coût peut représenter un frein (clé dynamométrique, fer à souder...). • Professionnel = Outils nécessitant des connaissances ou des conditions d'utilisation particulières et dont le coût d'acquisition représente un investissement. 	

III. Critères du label selon l'annexe sectorielle

LE PRODUIT EST **CONÇU POUR DURER** DANS LE TEMPS

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 CONCEPTION			
MAJ	I.1.3.	Pièces consommables et accessoires	Les <u>pièces consommables</u> , <u>accessoires</u> et les pièces nécessitant un <u>entretien régulier</u> respectent l' <u>échelle d'accessibilité A</u> .
<p><i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Pièces consommables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non identifiée <p>Pièces accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Télécommande <p>Pièces d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'eau • Surface exposé du transducteur céramique 			

KO	I.1.4.	Éléments de sécurité	Le remplacement et/ou le réarmement des <u>éléments de sécurité</u> produit et/ou utilisateur est prévu par le fabricant. Ces éléments respectent l'échelle d'accessibilité B.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 5 étapes et 10 minutes. <i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Le bloc d'alimentation et les adaptateurs secteurs sont exemptés de démontage.</p> <p>Ensemble électrique et électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc alimentation (convertisseur de tension) • Fusible thermique 			
KO	I.1.5.	Pièces vulnérables	Les <u>pièces vulnérables</u> sont définies en annexe sectorielle. Le remplacement de ces pièces respecte l'échelle d'accessibilité B.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 3 étapes et 5 minutes. <i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Ensemble réservoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réservoir d'eau • Couvercle de réservoir 			
MIN	I.1.6	Non usage	Le constructeur identifie les conséquences de <u>non usage</u> du produit et doit informer le consommateur dans les recommandations d'usage de l'utilisation minimale nécessaire au bon fonctionnement du produit.
<p>Applicable</p>			

LE PRODUIT REMPLIT LES CONDITIONS DE **RÉPARABILITÉ ET DE SAV**

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 DÉMONTAGE			
KO	II.1.1	Habillage du produit	Le corps du produit est démontable et permet d'accéder aux éléments internes en respectant l'échelle d'accessibilité B. Les <u>assemblages permanents</u> sont interdits à moins que la nature ou l'utilisation du produit le justifie en accord avec l'annexe sectorielle.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 3 étapes et 5 minutes. <i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Assemblage permanent non justifiable, non autorisé. En cas d'assemblage par clips, vérification de la qualité des clips et de la disponibilité de l'information de localisation.</p> <p>Ensemble embase</p>			

LE PRODUIT REMPLIT LES CONDITIONS DE **RÉPARABILITÉ ET DE SAV**

MAJ	II.1.2	Accès aux pièces fonctionnelles	L'accès aux pièces fonctionnelles ne peut excéder l'échelle d'accessibilité C.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 8 étapes et 15 minutes <i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Ensemble réservoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couvercle de réservoir • Réservoir d'eau • Joint d'étanchéité <p>Ensemble électrique/électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte électronique (carte principale, carte de commande, carte d'affichage, carte d'alimentation), • Nappes de connexion (tableau de commande, transducteur céramique, fonctions accessoires). <p>Ensemble embase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Base • Pieds • Bouton marche/arrêt, • Bouton fonction annexe • Sortie de ventilation • Led <p>Ensemble diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transducteur céramique à ultrasons • Support de transducteur • Ventilateur • Support de ventilateur 			
MAJ	II.1.3	Accès aux pièces prioritaires	L'accès aux pièces prioritaires respecte l'échelle d'accessibilité B ou a fait l'objet d'un plan de fiabilisation.
<p>Échelle d'accessibilité limitée à 5 étapes et 10 minutes. <i>Liste de pièces non exhaustive mais représentative.</i></p> <p>Ensemble diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transducteur céramique à ultrasons • Ventilateur <p>Ensemble électrique/électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte électronique 			
KO	II.1.5	Batteries	Le constructeur justifie d'une solution pour le remplacement des batteries des appareils à fonctionnement autonome en accord avec l'annexe sectorielle.
<p>Non applicable</p>			

3 PIÈCES DÉTACHÉES			
KO	II.3.2	Temps de disponibilité	Le constructeur s'engage dans ses CGV sur la disponibilité des pièces détachées ou de remplacement du produit 5 à 10 ans minimum à partir de la fin de production de ce dernier. Le temps de disponibilité minimale requis est déterminé en annexe sectorielle.
5 ans			
MAJ	II.3.4	Prix des pièces détachées	Les modalités d'achat des pièces détachées sont détaillées (prix moyen, réseau de distribution, ...). Le constructeur met tous les moyens en oeuvre pour limiter le total du prix des pièces fonctionnelles au prix de vente maximum conseillé HT du produit. La valeur d'une de ces pièces fonctionnelles ne pourra dépasser le pourcentage fixé en annexe sectorielle du prix de vente maximum conseillé HT du produit.
Pourcentage fixé à 30 %			

LE PRODUIT PRÉSENTE DES **GARANTIES SUPÉRIEURES** À LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Niv.	Réf.	Domaine	Critères
1 GARANTIE LONGUE DURÉE GRATUITE			
KO	III.1.1	Temps de garantie	Le temps de garantie avec présomption du défaut d'antériorité est déterminé en annexe sectorielle. Ce temps ne peut être inférieur à 24 mois.
24 mois			
MAJ	III.1.2	Conditions de garantie	Pour les catégories de produit considérées de « grande utilité », le constructeur prévoit la mise à disposition d'un bien de remplacement à l'acheteur pendant la période d'immobilisation pour réparation.
Non applicable			
MAJ	III.1.3	Exclusion de garantie	Les exclusions de garantie ne doivent pas être abusives au regard des conditions d'utilisation normale du produit. Elles seront définies en annexe sectorielle.
Exclusion de garantie abusive identifiée : Trace de tartre en faible quantité			

IV. Remerciements

Compte tenu de l'absence de structure SAV sur cette typologie de produit, les données remontées par le secteur professionnel de la réparation sont faibles.

L'annexe ci-dessus s'appuie sur des données agrégées, issues d'études liées à la réparation du petit électroménager et de données semi-quantitatives issues de réseaux de réparations non-professionnel, d'industriels du secteur concernés et d'utilisateurs professionnels.

La société coopérative Ethikis, en charge de la rédaction de la présente annexe sectorielle tient à remercier les industriels ayant accepté de répondre à nos questions ainsi que les consommateurs et utilisateurs professionnels pour leurs retour d'expérience.

Responsable de rédaction : Florent Preguesuelo - florent@ethikis.com